

Car ainsi je trouve Dieu, et que pourrais-je désirer de plus, si je possède Dieu ! »

Ce n'est pas à dire que le cœur délicat de la pauvre victime ne sentit pas douloureusement un traitement si différent des tendresses dont elle avait été l'objet au foyer paternel. Mais l'esprit de foi, la soif du sacrifice, l'amour de la croix et de la souffrance étaient tellement affermis dans son âme qu'on ne la vit pas faiblir un instant : jamais on ne surprit sur ses lèvres une plainte ou une parole d'excuse ; toujours, au contraire, elle savait excuser ceux qui la traitaient si indignement. Plus l'orage grondait au dehors, plus son âme se recueillait dans la foi, et ainsi elle fleurissait vraiment comme le lis parmi les épines, répandant au loin l'éclat de sa beauté et le parfum de son humilité, de sa patience et de sa charité.

Et pourtant, que la sainte enfant se sentait seule pendant ces terribles épreuves ! Les confesseurs eux-mêmes ne lui étaient d'aucun secours, soit que la supérieure les eut prévenus par ses plaintes, soit qu'ils se crussent, eux aussi, obligés d'éprouver par l'humiliation l'esprit de leur pénitente. Dieu, cependant, mit auprès de la pauvre novice quelques âmes plus éclairées ; l'influence de ces dernières, excellentes religieuses, fut assez grande pour qu'au bout de l'année du noviciat personne n'osât s'opposer à la profession de la Sœur Marie Crescence.

Se lier enfin à son Maître bien-aimé par les trois vœux de religion, quel bonheur ! Célébrer bientôt ses chastes noces avec l'Époux divin, quelle pensée délicieuse pour le cœur de notre vierge ! Ce fut le 18 juin 1704 qu'après la plus fervente préparation, elle vit se réaliser tous ses souhaits et que toutes ses épreuves furent récompensées par la plus grande des faveurs. Voici ce que, bien des années après, l'obéissance l'obligea à révéler.

Avant de prononcer ses vœux, elle fut ravie en esprit ; Jésus-Christ, son divin Fiancé, lui apparut accompagné de sa sainte Mère. Son Ange Gardien la conduisit au lieu où devait se faire les fiançailles. Là, Notre-Seigneur, s'inclinant avec bonté vers son humble servante, lui mit au doigt un anneau d'une incomparable beauté et lui adressa ces paroles : « Maintenant je t'ai acceptée pour ma fiancée ; va, souffre, combats ; je t'assisterai toujours de ma grâce, et ma Mère te prendra sous sa maternelle protection ! » A ce moment même elle prononçait entre les mains

du P
vreté,

La v
l'annon
admirat
du vulg
sentier
même p
soit le c
quelle c
y mena
que sa c



demie le
dernier s
natale. C
l'Ordre e
le Révére

Né prè
jeune dan
ne cessa
admirable
nier milit
1867 et la
Victime d